



الشركة الدولية للايجار المالي
Compagnie Internationale de Leasing

Rapport Annuel 2013

SOMMAIRE

	PAGE
1- ACTIVITÉ ET RÉSULTAT	3
A- PRÉSENTATION DE LA SOCIÉTÉ	3
B- LE SECTEUR DE LEASING EN TUNISIE	3
C- LA PRODUCTION DE LA CIL	4
D- LA CLASSIFICATION DES ENGAGEMENTS	5
E- LE REFINANCEMENT	5
F- LES RÉSULTATS	6
G- L'ÉVOLUTION DE LA SOCIÉTÉ ET DE SES PERFORMANCES AU COURS DES 5 DERNIÈRES ANNÉES	7
H- PRÉVISIONS D'ACTIVITÉ ET PERFORMANCE DE LA SOCIÉTÉ DURANT LES TROIS ANS À VENIR	7
I- ETAT DE RÉALISATION DES PRÉVISIONS ANNONCÉES	9
2- PARTICIPATION	10
A- L'ACTIVITÉ DES SOCIÉTÉS DONT LA SOCIÉTÉ ASSURE LE CONTRÔLE	10
B- LA PRISE DE PARTICIPATION ET LES ALIÉNATIONS	10
3- ACTIONNARIAT	10
4- OPÉRATION DE RACHAT DES ACTIONS PROPRES	11
5- ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION	11
A- RÈGLES APPLICABLES AUX MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	11
B- COMPOSITION ET RÔLE DES ORGANES D'ADMINISTRATION	12
C- COMITÉS SPÉCIAUX ET RÔLE DE CHAQUE COMITÉ	12
6- LE TITRE EN BOURSE	13
7- L'AFFECTATION DES RÉSULTATS	14
8- TABLEAU D'ÉVOLUTION DES CAPITAUX PROPRES	15
9- CONTRÔLE DES COMPTES	16
10- GESTION DES RESSOURCES HUMAINES	16
A- LES RESSOURCES HUMAINES	16
B- LA POLITIQUE SOCIALE	16
11- LE CONTRÔLE INTERNE	17



1- ACTIVITÉ ET RÉSULTAT

A- PRESENTATION DE LA SOCIÉTÉ

- ❖ Dénomination : Compagnie Internationale de Leasing
- ❖ Forme Juridique : Société Anonyme
- ❖ Nationalité : Tunisienne
- ❖ Capital Social : 25.000.000 dinars divisé en 5.000.000 actions de 5 dinars de nominal entièrement libérées.
- ❖ Siège Social : 16, Avenue Jean Jaurès – 1001 Tunis
- ❖ Téléphone : 71 33 66 55
- ❖ Fax : 71 33 70 09
- ❖ E-mail : cil.tunis@cil.fin.tn
- ❖ Registre de Commerce : B1129231997
- ❖ Matricule Fiscal : 381878SAM000

La société a pour objet principal d'effectuer des opérations de leasing portant sur des biens à usage industriel ou professionnel.

L'activité de la société est régie par la loi n° 2001-65 du 10 juillet 2001 relative aux établissements de crédit telle qu'elle a été modifiée et complétée par la loi n° 2006-19 du 02 mai 2006, ainsi que la loi n° 94-89 du 26 juillet 1994 relative au leasing.

B- LE SECTEUR DE LEASING EN TUNISIE

L'année 2013 a été marquée par la faiblesse du rythme de la croissance suscitée par l'atonie de l'investissement et la contraction enregistrée au niveau du secteur des industries non manufacturières et des mines. Le secteur de leasing a lui aussi connu un ralentissement au niveau de son rythme de croissance. En effet, les mises en force de ce secteur ont augmenté de 1,6% en 2013 passant de 1 394 MD en 2012 à 1 417 MD en 2013.

L'encours financier des sociétés de leasing, a lui, connu une croissance de 7,7% et a atteint 2 601 MD fin 2013 contre 2 415 MD fin 2012 et 2 161 MD fin 2011.

Dans ce cadre, la CIL occupe la quatrième place dans l'encours financier du secteur avec une part de marché de 13 %.

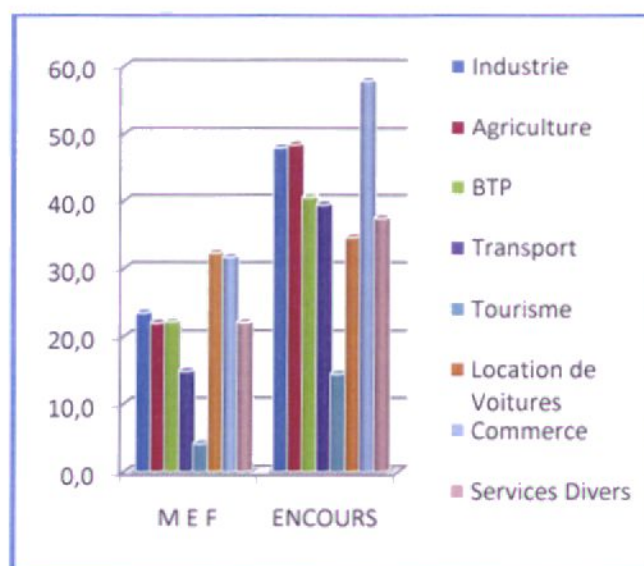
C- LA PRODUCTION DE LA CIL

Au cours de l'exercice 2013, les mises en force ont évolué de l'ordre de 3,7% par rapport à 2012 alors que les encours ont évolué de 1,4%.

Les mises en force ont atteint 172,8 MD en 2013 contre 166,6 MD en 2012.

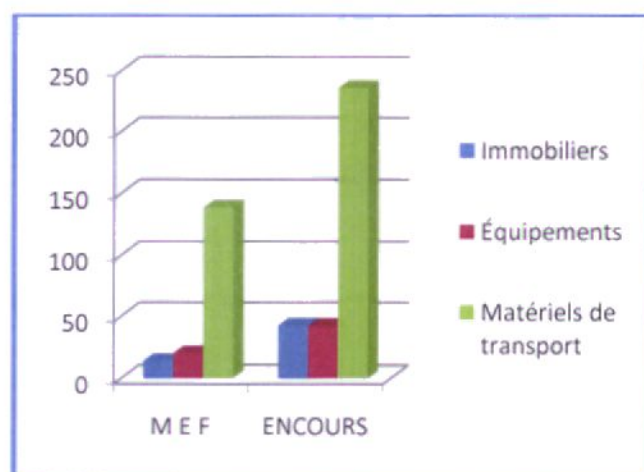
L'encours des crédits accordés à la clientèle est passé de 307 MD fin 2011, à 315,8 MD en 2012 et à 320,3 MD fin 2013.

La répartition sectorielle de nos interventions est la suivante : S



SECTEURS	M E F	ENCOURS
Industrie	23,5	47,9
Agriculture	22	48,3
BTP	22,2	40,5
Transport	14,8	39,4
Tourisme	4,2	14,4
Location de Voitures	32,3	34,6
Commerce	31,7	57,8
Services Divers	22,1	37,4
TOTAL	172,8	320,3

La répartition par type de matériel est la suivante :



TYPE D'IMMOBILISATION	M E F	ENCOURS
Immobiliers	14	42,6
Équipements	20,2	42,1
Matériels de transport	138,6	235,6
TOTAL	172,8	320,3

D- LA CLASSIFICATION DES ENGAGEMENTS

Au 31/12/2013, les engagements de la CIL auprès de la clientèle de leasing se présentent comme suit (en milliers de dinars) :

	ENCOURS	CONTRAT EN INSTANCE DE MEF	CONTRATS SUSPENDUS	IMPAYES	TOTAL
Créances courantes	312 913	458	0	7 066	320 437
Créances classées	7 405	0	5153	14 426	26 984
Engagements hors bilan	13 385	0	0	0	13 385
TOTAL	333 703	458	5153	21 492	360 806

Le ratio des créances accrochées par rapport au total des engagements est passé de 7,32% en 2012 à 7,48% en 2013. Cette légère augmentation s'est accompagnée par un accroissement du ratio de couverture des créances accrochées par les provisions de 69,36% en 2012 à 71,8% en 2013.

En application de la nouvelle circulaire BCT 2013-21 du 30 décembre 2013 complétant la circulaire 91-24 relative à la division, couverture des risques et suivi des engagements, la CIL n'a pas constitué de provisions additionnelles sur les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 3 ans, étant donné que le risque net de ces clients est nul.

E- LE REFINANCEMENT

Pour couvrir ses besoins en ressources, la CIL a cherché à optimiser le coût de ses ressources en recourant essentiellement au marché financier tunisien et aux crédits auprès de banques tunisiennes.

Au 31/12/2013, les emprunts et dettes rattachées se présentent comme suit :

	2012	Utilisation	Remboursement	2013
Emprunts Obligataires	130 629	32 260	-42 974	119 915
Emprunt Obligataire subordonné	10 000	0	0	10 000
Emprunts Étrangers	21 556	5 000	-3 234	23 322
Emprunts locaux	78 221	54 000	-38 510	93 711
Certificats de leasing	26 464	18 000	-5 927	38 537
Billets de trésorerie	14 602	62 000	-66 481	10 121
Totaux	281 472	171 260	-157 126	295 606

F- LES RÉSULTATS

Les intérêts et produits assimilés de leasing sont passés de 32,024 MD en 2012 à 33,388 MD en 2013, soit une évolution de 4,3%. Ils se répartissent comme suit :

	2013	2012
Intérêt de leasing	30 628	29 664
Autres Intérêts & produits de leasing	2 674	2 255
Produits divers	282	346
Variation des produits réservés	-196	-241
TOTAL	33 388	32 024

Les intérêts et charges assimilées payés au titre des ressources de financement sont passés de 14,529 MD en 2012 à 16,855 MD en 2013, soit une augmentation de 16%.

Le produit net est passé de 18,273 MD en 2012 à 17,592 MD en 2013 soit une baisse de 3,73%, il se détaille comme suit :

	2013	2012
Intérêts et produits de leasing	33 388	32 024
Intérêts & charges assimilés	-16 855	-14 529
Produits des placements	674	360
Autres Produits	385	418
PRODUIT NET	17 592	18 273

Les charges d'exploitation sont passées de 5,434 MD en 2012 à 5,556 MD en 2013, soit une augmentation de 2,2%.

Les dotations nettes aux provisions liées à la clientèle sont passées de 1,609 MD en 2012 à 1,713 MD en 2013. Le détail de cette rubrique se présente comme suit :

Désignation	2013	2012
- Dotations aux provisions pour risques sur la clientèle	5 256	6 672
- Reprises de provisions suite aux recouvrements de créances	-3 498	-4 939
- Encaissement sur créances radiées	-45	-124
Dotations nettes aux provisions et résultat des créances radiées	1 713	1 609

La CIL a retenu, conformément à la circulaire de la BCT n°2012-20 du 6 décembre 2012 relative à la division, couverture des risques et suivi des engagements, un montant de 2,2 MD au titre des provisions collectives constituées à la fin de l'exercice 2013, soit le même montant que celui retenu à la fin de l'exercice 2012 ainsi que de l'exercice 2011, sachant qu'il a eu une amélioration des paramètres de risques.

Le résultat après impôts s'est élevé à 8,567 MD en 2013 contre 9,108 MD en 2012, soit une baisse de 6%. Cette baisse est expliquée essentiellement par l'augmentation du coût des ressources de la CIL.

G- L'ÉVOLUTION DE LA SOCIÉTÉ ET DE SES PERFORMANCES AU COURS DES 5 DERNIÈRES ANNÉES

Les principaux indicateurs de performance de la société au cours des cinq dernières années se résument comme suit:

	(En MD)				
	2009	2010	2011	2012	2013
Les mises en forces	149,3	191,3	159,3	166,6	172,8
Les créances sur la clientèle	245,7	292,4	307,0	316,0	320,3
Les revenus de leasing	26,9	29,3	31,1	32	33,4
Les créances accrochées	17,9	25,1	23,8	26,8	27
Les provisions et les produits. réservés	16,8	18,8	19,0	20,8	21,6
Ratio Créances Accrochées	6,50%	7,61%	6,96%	7,32%	7,48%
Ratio de couverture des créances accrochées par les provisions	93,99%	75,18%	70,05%	69,33%	71,8%
Les fonds propres	33,3	41,5	46,2	51	54
Les résultats nets	7,3	10,4	8,2	9,1	8,6

H- PRÉVISION D'ACTIVITÉS ET PERFORMANCE DE LA SOCIÉTÉ DURANT LES TROIS ANS À VENIR

Au cours des prochaines années, la CIL vise à consolider sa part dans le marché de leasing en renforçant son équipe commerciale.

Nous veillerons par ailleurs au maintien de la qualité du portefeuille et à accentuer l'effort au niveau de l'activité de recouvrement afin de baisser le coût du risque sur la clientèle.

Enfin, nous continuerons l'optimisation de notre système d'information afin de nous permettre d'affiner davantage nos reportings.

L'évolution prévisible du résultat de la Compagnie durant les trois ans à venir se présente comme suit :

	2013	2014	2015	2016
Intérêts et produits assimilés de leasing	33 388	35 057	36 810	39 387
Intérêts et charges assimilées	-16 855	-17 491	-18 427	-19 447
Produits des placements	674	750	800	900
Autres produits d'exploitation	385	400	400	400
PRODUITS NETS	17 592	18 716	19 584	21 240
CHARGES D'EXPLOITATION				
Charges de personnel	3 460	3 668	3 888	4 121
Dotations aux amortissements	422	400	400	400
Autres charges d'exploitation	1 674	1 758	1 846	1 938
Total des charges d'exploitation	5 556	5 825	6 133	6 459
RESULTAT D'EXPLOITATION AVANT PROVISIONS	12 036	12 891	13 450	14 781
Dotations nettes aux prov et résult des créances radiées	-1 713	1 750	1 800	1 900
Dotations nettes aux autres provisions	6	0	0	0
RESULTAT D'EXPLOITATION	10 329	11 141	11 650	12 881
Autres gains ordinaires	369	200	200	200
Autres pertes ordinaires	-4	0	0	0
RESULTAT AVANT IMPÔT	10 694	11 341	11 850	13 081
Impôt sur les bénéfices	2 127	2 268	2 370	2 616
RESULTAT DES ACTIVITES ORD APRES IMPOT	8 567	9 073	9 480	10 465

I- ETAT DE RÉALISATION DES PRÉVISIONS ANNONCÉES

L'état de réalisation des prévisions annoncées de l'exercice 2013 se présente comme suit :

	2013 (R)	2013 (P)	ECART	COMMENTAIRE
Intérêts et produits assimilés de leasing	33 388	34 115	-727	Cette différence est due essentiellement à la légère baisse du montant de l'encours financier par rapport à celui estimé.
Intérêts et charges assimilées	-16 855	-15 647	-1 208	Cette différence est expliquée par l'augmentation du coût des emprunts et par l'augmentation du TMM.
Produits des placements	674	450	224	
Autres produits d'exploitation	385	377	8	
PRODUITS NETS	17 592	19 295	-1 703	
CHARGES D'EXPLOITATION				
Charges de personnel	3 460	3 575	-115	
Dotations aux amortissements	421	424	-3	
Autres charges d'exploitation	1 674	1 640	34	
Total des charges d'exploitation	5 556	5 639	-83	
RESULTAT D'EXPLOITATION AVANT PROVISIONS	12 036	13 656	-1 620	
Dotations nettes aux provisions et résultat des créances radiées	1 713	1 500	213	Cette différence est expliquée par l'augmentation des risques sur la clientèle.
Dotations nettes aux autres provisions	-6	30	-36	
RESULTAT D'EXPLOITATION	10 329	12 126	-1 797	
Autres gains ordinaires	369	180	189	
Autres pertes ordinaires	-4	0	-4	
RESULTAT AVANT IMPÔT	10 694	12 306	-1 612	
Impôt sur les bénéfices	2 127	2 461	-334	
RESULTAT DES ACTIVITES ORD APRES IMPOT	8 567	9 845	-1 278	

2013 (R) : il s'agit des réalisations de l'exercice 2013 en (mDt)

2013 (P) : il s'agit des prévisions de l'exercice 2013 en (mDt)

2- PARTICIPATION :

A- L'ACTIVITÉ DES SOCIÉTÉS DONT LA SOCIÉTÉ ASSURE LE CONTRÔLE

Les participations significatives restent celles souscrites au capital de la Compagnie Générale d'Investissement, intermédiaire en bourse et au capital de la CIL SICAR, société d'investissement à capital risque. En effet, la CIL détient en 2013, respectivement, 98,53% et 99,99% de leurs capitaux.

B- LA PRISE DE PARTICIPATION ET LES ALIÉNATIONS

Au cours de l'année 2013, des participations ont été souscrites dans le cadre des dégrèvements fiscaux financiers à hauteur de 1,450 MD qui seront cédées à l'horizon de 5 ans au maximum. Les cessions de participations se sont élevées à 1,391 MD. Une autre souscription d'un montant de 5,750 MD a été réalisée dans la filiale CIL SICAR suite à l'augmentation du capital de cette dernière. Les portefeuilles titres de participation et immobilisés sont passés ainsi de 12,934 MD à fin 2011, à 13,918 MD à fin 2012 et à 19,727 MD à fin 2013.

3- ACTIONNARIAT :

Au 31 décembre 2013, le capital social de la Société est composé ainsi :

> Nombre d'actions	5 000 000
> Nombre de droits de vote	4 847 394

Le nombre de droits de vote s'élève au 31 décembre 2013 à 4 847 394 droits vu que la société détient 152 606 titres de ses actions propres.

Tout actionnaire détenant 10 actions ou plus peut assister à l'assemblée générale de la Société ou se faire représenter en vertu d'une procuration.

Les principaux actionnaires détenant plus de 5% du capital à fin décembre 2013 se présentent comme suit :

ACTIONNAIRES	NOMBRE D'ACTION	%
Société Générale Financière –SICAF	1 001 266	20,03%
Tunisian Travel Service	970 000	19,40%
Bouaziz Habib	521 512	10,43%
La Société Touristique OCEANA	498 999	9,98%
Groupe des Assurances de Tunisie	369 722	7,39%



4- CONDITION ET DÉROULEMENT DES OPÉRATIONS DE RACHAT DES ACTIONS PROPRES

En application de l'article 19 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 tel que modifié par la loi 99-92 du 17 août 1999, l'Assemblée Générale du 24 mai 2011 a autorisé expressément le Conseil d'Administration de la société à acheter et revendre ses propres actions en bourse en vue de régulariser leurs cours sur le marché.

Les conditions de rachat se présentent comme suit :

- Durée de l'autorisation : 3 ans se terminant avec l'assemblée générale statuant sur l'exercice 2013.
- Nombre maximum d'actions que la société peut obtenir : 10% du total des actions composant le capital.

Par ailleurs, la société doit disposer, au moment de la décision de l'assemblée générale de réserves autres que les réserves légales, d'un montant au moins égal à la valeur de l'ensemble des actions à acquérir.

Les mouvements enregistrés sur cette rubrique se détaillent comme suit :

	Nombre	Coût
Solde au 31 décembre 2012	53 971	979 927
Achats de l'exercice	98 635	1 386 835
Solde au 31 décembre 2013	152 606	2 366 762

Le nombre des actions détenues par la CIL représente, au 31 décembre 2013, 3,05% du capital social.

5- ORGANES D'ADMINISTRATION & DE DIRECTION

A- RÈGLES APPLICABLES À LA NOMINATION ET AU REMPLACEMENT DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

La société est administrée par un conseil composé de membres désignés par l'Assemblée Générale conformément à la loi et aux statuts.

La durée des fonctions d'administrateurs est de trois années renouvelables pour la même période. Tout membre est rééligible.

En cas de vacance d'un poste d'administrateur, suite à un décès, incapacité physique, une démission ou à la survenance d'une incapacité juridique, le Conseil peut, entre deux assemblées générales, procéder à des nominations à titre provisoire à charge de ratification par la prochaine assemblée générale.

Lorsque le nombre des administrateurs devient inférieur au minimum légal, les autres membres doivent immédiatement convoquer l'assemblée générale ordinaire pour combler l'insuffisance.

B- COMPOSITION ET RÔLE DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION

Le conseil d'administration nomme parmi ses membres et pour la durée qu'il détermine un Président Directeur Général. Il a pour mission de présider les réunions du Conseil et des Assemblées Générales. Il a en outre la responsabilité de la direction générale de la société.

Le conseil peut, pour assister le Président Directeur Général lui adjoindre, soit un de ses membres soit un mandataire choisi en hors des administrateurs.

Le Conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus étendus dans le cadre de l'objet de la société, à l'exception des seuls actes et opérations réservés à l'Assemblée Générale par les lois et les statuts, et ce pour représenter, gérer, diriger la société, en être garant et la développer.

L'actuel conseil est composé comme suit :

❖ **Président**

- Mr Mohamed BRIGUI

❖ **Membres**

- Mme Hela BRIGUI HAMIDA, représentant la Société Générale Financière
- Mr Raouf NEGRA, représentant la Société Tunisian Travel Service
- Mr Mohamed DKHILI, représentant le Groupe des Assurances de Tunisie
- Mr Khaled BEN HASSINE, représentant les intérêts des actionnaires minoritaires
- Mr Habib BOUAZIZ
- Mr Walid ZAHEG, membre indépendant
- Mr Afif BEN YAHIA, membre indépendant
- Mr Skander KAMOUN

C- COMITÉS SPÉCIAUX ET RÔLE DE CHAQUE COMITÉ

La société est dotée des comités suivants :

❶ **Un comité permanent d'audit interne**

Composé de :

❖ **Président**

- Mr Walid ZAHEG

❖ **Membres**

- Mr Raouf NEGRA
- Mme Hela BRIGUI HMIDA
- Mr Mohamed DKHILI

Ce comité veille à ce que les mécanismes appropriés de contrôle interne soient mis en place, assure le suivi des travaux de contrôle etc...

② Un comité exécutif de crédit

Composé de :

- ❖ **Président**
 - Mr Mohamed BRIGUI
- ❖ **Membres**
 - Mr Habib BOUAZIZ
 - Mr Skander KAMOUN

Ce comité examine l'activité de financement, propose au conseil la révision de la politique de crédit, donne son avis sur certains crédits (dont le montant dépasse 5% des fonds propres ...).

③ Un comité des risques

Composé de :

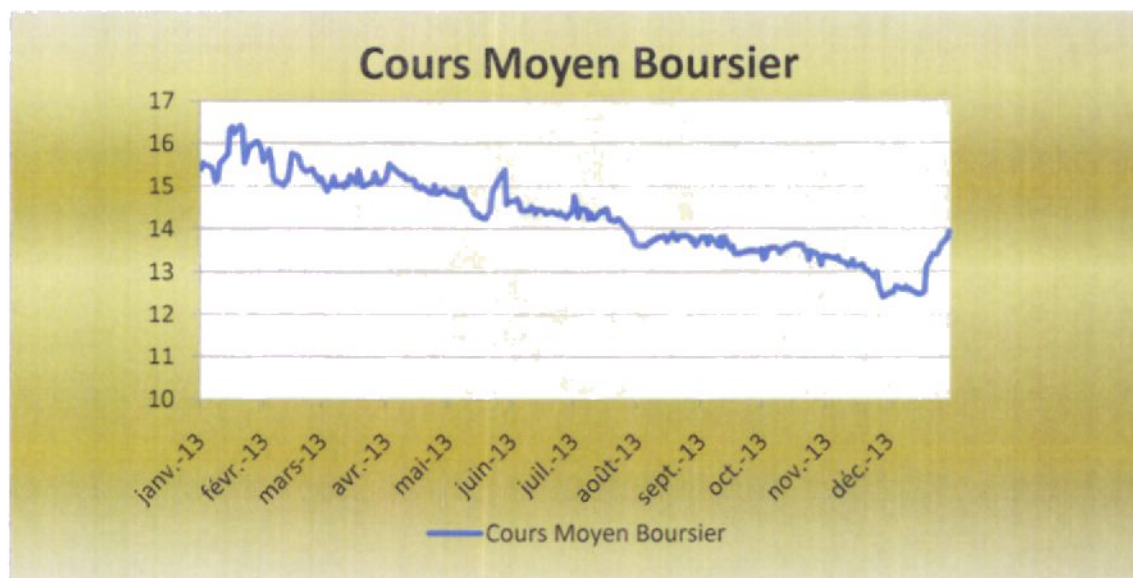
- ❖ **Président**
 - Mr Afif BEN YAHIA
- ❖ **Membres**
 - Mr Khaled BEN HASSINE
 - Mr Mohamed DKHILI

Ce comité assure la gestion et la surveillance de tous les risques et le suivi du respect de la réglementation et des politiques arrêtées en la matière.

④ LE TITRE EN BOURSE

Suite aux augmentations de capital successives et à l'opération de réduction de la valeur nominale de l'action CIL de 10 dinars à 5 dinars l'une, le nombre d'actions CIL négociées sur le marché de la Bourse des Valeurs Mobilières s'élève au 31/12/2013 à 5 millions, la capitalisation boursière est passée de 91 MD fin 2011, à 77,9 MD fin 2012 et à 70 MD fin 2013.

Par ailleurs, le cours moyen boursier de la CIL a connu une tendance baissière au cours de l'année 2013 avant d'enregistrer une reprise au cours du mois de décembre 2013. Ainsi, l'évolution du cours boursier de l'action CIL se présente comme suit :



7- L'AFFECTATION DES RÉSULTATS

Le bénéfice distribuable est constitué du résultat comptable net majoré ou minoré des résultats reportés des exercices antérieurs, et ce, après déduction de ce qui suit :

- Une fraction égale à 5% du bénéfice déterminé comme ci-dessus indiqué au titre de réserve légale. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque cette réserve atteint le dixième du capital social.
- La réserve prévue par les textes législatifs spéciaux dans la limite des taux qui y sont fixés ;
- Toutes sommes que l'assemblée des actionnaires juge convenables pour la constitution de fonds de réserves.

Les bénéfices distribuables conformément aux statuts s'élèvent à 4 216 172 DT, soit :

► Résultats reportés	509 321
► Bénéfice de l'exercice	8 566 851
► Réserves légales	0
► Réserves pour fonds social	-300 000
► Réserves pour réinvestissements exonérés	-4 560 000
► Bénéfices distribuables	4 216 172

8- TABLEAU D'ÉVOLUTION DES CAPITAUX PROPRES AU COURS DES 3 DERNIERS EXERCICES

	Capital social	Réserve légale	Réserve extraordinaire	Réserve pour réinvestissement	Primes d'émission	Réserves pour fonds social	Fonds pour risques généraux	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Actions propres	Total
Solde au 31 Décembre 2010	20 000 000	1 500 000	4 750 000	2 650 000	0	1 053 244	500 000	693 903	10 356 962		41 504 109
Affectations approuvées par l'A.G.O du 24 mai 2011		500 000	1 500 000	5 090 000		200 000		3 066 962	(10 356 962)		0
Dividendes versés sur le bénéfice de 2010								(3 000 000)			(3 000 000)
Augmentation du capital selon AGE du 24 mai 2011	5 000 000		(5 000 000)								-
Rachat d'actions propres										(416 946)	(416 946)
Valorisation des actions propres								(6 720)		6 720	0
Divers						(63 236)					(63 236)
Résultat net de l'exercice 2011									8 203 155		8 203 155
Solde au 31 Décembre 2011	25 000 000	2 000 000	1 250 000	7 740 000	0	1 190 008	500 000	754 145	8 203 155	(410 226)	46 227 082
Affectations approuvées par l'A.G.O du 17 mai 2012		447 865		4 330 000		200 000		3 225 290	(8 203 155)		0
Transferts décidés par l'A.G.O du 17 Mai 2012			500 000				(500 000)				
Dividendes versés sur le bénéfice de 2011								(3 750 000)			(3 750 000)
Rachat d'actions propres										(562 981)	(562 981)
Encaissement dividendes sur actions propres								29 483			29 483
Divers						(71 281)		6 721		(6 721)	(71 281)
Résultat net de l'exercice 2012									9 108 340		9 108 340
Solde au 31 décembre 2012	25 000 000	2 447 865	1 750 000	12 070 000	0	1 318 727	0	265 639	9 108 340	(979 928)	50 980 644
Affectations approuvées par l'A.G.O du 21 mai 2013		52 135		4 924 000		200 000		3 932 205	(9 108 340)		0
Dividendes versés sur le bénéfice de 2012								(3 750 000)			(3 750 000)
Rachat d'actions propres										(1 386 835)	(1 386 835)
Encaissement dividendes sur actions propres								61 477			61 477
Divers						(81 141)					(81 141)
Résultat net de l'exercice 2013									8 566 851		8 566 851
Solde au 31 décembre 2013	25 000 000	2 500 000	1 750 000	16 994 000	0	1 437 586	0	509 321	8 566 851	(2 366 763)	54 390 996

9- CONTRÔLE DES COMPTES

L'Assemblée Générale Ordinaire a désigné les deux commissaires aux comptes suivants, remplissant les conditions légales requises, qui ont mandat de vérifier, sous leur responsabilité, la régularité des états financiers de la société et leur sincérité conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur :

- ❖ **Financial Auditing & Consulting**
Avenue Mongi Slim El Menzah 5, 2087 Ariana
- ❖ **DELTA CONSULT**
Immeuble Saadi, Tour CD, 2ème étage, Appartement 7 & 8, El Menzah 4, 1082 Tunis

10- GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

A- LES RESSOURCES HUMAINES.

Le personnel de la CIL au 31/12/2013 représente 76 personnes réparti comme suit :

	2012	Départ	Recrutement	2013
Cadres	60	3	3	60
Agents d'exécution	15	0	0	15
Agents de service	1	0	0	1
TOTAL	76	3	3	76

B- LA POLITIQUE SOCIALE

Le volet social bénéficie d'un intérêt particulier de la part de la Direction Générale de la société, notamment à travers :

- 1- La mise en place de programme de formation de nature à améliorer les compétences des employés et leur polyvalence.
- 2- La motivation et la fidélisation de l'ensemble du personnel à travers la mise en place d'un Fonds Social alimenté par les bénéfices de la société et qui permet d'octroyer un ensemble de prêts et d'alimenter les fonds de l'amicale CIL, créée pour subventionner les œuvres sociales réalisées au profit du personnel.
- 3- L'encouragement des employés de la CIL à souscrire à son capital et ceci à travers l'octroi des prêts destinés à la souscription d'un Compte Épargne Action (C.E.A.).

11- LE CONTRÔLE INTERNE

La CIL a mis en place un ensemble de procédures de contrôle interne de nature à minimiser les différents risques auxquels elle est exposée.

L'objectif de la Compagnie est ainsi, de disposer en premier lieu d'un système de contrôle interne efficace permettant de réviser périodiquement les procédures appliquées et d'apprécier leur efficacité par rapport à l'évolution de l'activité en contrôlant leur bonne application. Ce système vise principalement les objectifs suivants :

- ✚ S'assurer que les opérations réalisées par la Compagnie sont conformes aux dispositions législatives et réglementaires, et sont conduites de façon prudente et appropriée en accord avec la politique arrêtée par la Direction ;
- ✚ Assurer la protection et la sauvegarde des actifs de la Compagnie contre les risques inhérents à l'organisation et à l'activité de leasing, notamment les risques liés aux irrégularités, erreurs et fraudes qui pourraient survenir ;
- ✚ Garantir l'obtention d'une information financière complète, fiable, en accord avec les règles prévues, et dans les délais requis.

La CIL ayant un seul produit « le leasing » peut être exposée essentiellement à un risque de défaillance de la clientèle, appelé risque de crédit. Elle peut être exposée aussi à d'autres types de risques tels que le risque de liquidité, le risque de taux et le risque opérationnel. Pour ces raisons, tous les organes de gouvernance de la Compagnie veillent à garantir la compatibilité des risques pris, avec les objectifs de performance et de rentabilité ainsi que les règles prudentielles. Ils veillent ainsi à :

- ✚ S'assurer que tous les risques auxquels la Compagnie est confrontée sont bien identifiés et couverts ;
- ✚ Identifier, recenser, quantifier et analyser les risques liés à l'activité de la Compagnie ;
- ✚ Mesurer les résultats et les performances et définir la matrice risques-rentabilité.

Afin de remédier au risque de crédit, la préoccupation majeure des activités de l'audit interne est de contrôler les dossiers commerciaux et les procédures d'octroi des crédits. Il s'agit donc de contrôler et de revoir les pouvoirs, les responsabilités et les compétences des différents responsables autorisés et impliqués dans la gestion du risque de crédit (approbation, engagement, désengagement). Ce risque est contrôlé aussi à travers l'amélioration et la réactivité du recouvrement, l'assurance d'un bon recours au contentieux, le suivi des créances accrochées et l'adéquation de leurs couvertures par les provisions et les agios réservés.

La CIL est en outre exposée au risque de taux du fait que les crédits accordés à la clientèle sont à taux fixe alors qu'une partie des emprunts sont à taux variable et que les échéanciers de remboursement des crédits de leasing et des emprunts ne se coïncident pas.

La maîtrise de ce risque consiste à contrôler la durée moyenne aussi bien des emplois que des ressources et ce en s'assurant que le remboursement des crédits est plus court que le remboursement des emprunts.

Pour la gestion du risque opérationnel, le conseil d'administration de la CIL a nommé au cours de l'exercice 2012 un Comité des Risques afin d'analyser l'exposition de l'établissement à tous les risques, y compris les risques opérationnels. Ce comité assure ainsi la conception et la mise à jour d'une stratégie de gestion des risques. Dans ce cadre, ce comité a désigné un responsable chargé de la surveillance et le suivi des risques afin d'atteindre ces objectifs.

Déjà entré en exercice, le Comité des Risques a décidé d'engager un cabinet d'étude pour l'élaboration d'un plan de continuité d'activité « PCA » pour la CIL, visant à assurer, selon divers scénarios de crises, y compris face à des chocs extrêmes, le maintien, le cas échéant de façon temporaire, des prestations de services essentielles puis la reprise planifiée des activités. A ce titre, le document définitif du « PCA » a été livré et approuvé en 2013 et l'implémentation du Plan Système Informatique « PSI » est en cours de finalisation à travers l'acquisition du matériel nécessaire et la mise en place de la nouvelle architecture informatique.

Par ailleurs, ces contrôles sont renforcés par un autre type de contrôle inclus dans les applications informatiques, notamment le logiciel qui traite tous les éléments du leasing. Ces contrôles sont bloquants quand le risque maximum toléré est atteint et l'opérateur ne peut passer à l'opération suivante que si toutes les conditions requises sont satisfaites.

La cohérence et l'efficacité de l'ensemble de ces moyens sont contrôlées par la Direction Générale et sont suivies via un système d'autocontrôle, réalisé préalablement ou en cours d'exécution des opérations, et exercé par chaque responsable dans le cadre des actes qu'il exécute dans sa fonction.

Notons, enfin, que tous ces contrôles instaurés sont consignés dans les textes des procédures (Manuel de procédures, Structures organisationnelles et Fiches de fonction) et/ou intégrés dans les logiciels informatiques.

